Envoyé en préfecture le 15/12/2022
Reçu en préfecture le 15/12/2022
Publié le 15/12/2022
ID : 007-200039808-20221206-2022_12_030-BF

Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche
Extrait du registre des délibérations du Conseil Communautaire
Séance du 6 décembre 2022
Convocation du 29 novembre 2022

N° 2022_12_030

Objet : Enfance Social - Le Mat 07 - Convention de partenariat et versement de subvention

L'an deux mille vingt-deux et le six décembre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à CHAUZON, salle polyvalente, sous la présidence de Luc PICHON, président en exercice.
Présents : Luc PICHON, Antoine ALBERTI, Richard ALZAS, Nicole ARRIGHI, Jean-Claude BACCONNIER, Claude BENAHMED, Thierry BESANCENOT, Lison BOICHUT, Jocelyne CHARRON, Guy CLEMENT, Nicolas CLEMENT, Bernard CONSTANT, Jean-Claude DELON, Marie-Christine DURAND, Sylvie EBERLAND, Patrice FLAMBEAUX, Denise GARCIA, Nadège ISSARTEL, Louise LACOSTE, Guy MASSOT, Jean-Yvon MAUDUIT, Simone MESSAOUDI, Patrick MEYCELLE, Monique MULARONI, Anne-Marie POUZACHE, Maryse RABIER, Yves RIEU, Joëlle ROSSI, René UGHETTO, Yvon VENTALON, Anne-Marie PEZZANO en remplacement de Sylvie CHEYREZY
Absents excusés : Claude AGERON, Maurice CHARBONNIER, Sylvie CHEYREZY, Max DIVOL, Françoise HOFFMAN, Gérard MARRON, Jacques MARRON, Françoise PLANTEVIN, Nathalie VOLLE
Pouvoirs : Claude AGERON à Luc PICHON, Max DIVOL à Jean-Claude BACCONNIER, Maurice CHARBONNIER à Joëlle ROSSI, Françoise HOFFMAN à Denise GARCIA, Gérard MARRON à Patrice FLAMBEAUX, Jacques MARRON à René UGHETTO, Françoise PLANTEVIN à Anne-Marie POUZACHE, Nathalie VOLLE à Claude BENAHMED
Secrétaire de Séance : Jean-Claude DELON

Nombre de membres en exercice : 39 - nombre de membres présents : 31
Nombre de pouvoirs : 8 - nombre de suffrages exprimés : 39
Vote contre : pour : 39 abstention :

Guy Clément, vice-Président enfance, social, culture et sport propose aux conseillers la convention de partenariat avec l'association Le Mat 07. La subvention de 4500€ soutient l'association reconnue pour ses compétences d'accompagnement des publics et des professionnels et mobilisés sur les enjeux d'éducation et de santé-environnement. Les champs d'intervention de l'association répondent aux besoins de la population du territoire inscrits dans la Convention Territoriale Globale signée avec la CAF Ardèche en juin 2022.

Le vice-Président rappelle aux conseillers que le cadre du projet "Favoriser le bien-être grâce à la promotion santé environnement" fait l'objet d'un financement de l'Agence Régionale de Santé (ARS) obtenu dans le cadre de l'Appel A Manifestation d'Intérêt (AMI) Education-Santé-Environnement 2022. La communauté de communes développe des actions visant à sensibiliser et accompagner les différents acteurs de son territoire (enfants, habitants, professionnels relais, partenaires, élus, agents...) aux enjeux de santé-environnement.

Le Président demande aux conseillers de se prononcer sur la convention de partenariat.

Le Conseil Communautaire, entendu l'exposé et après délibéré,
A l'unanimité

Approuve la convention de partenariat avec Le Mat 07

Autorise le Président à signer la convention et à procéder au versement de 4500€ de subvention pour l'année scolaire 2022-23.

Le président

Luc PICHON

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES GORGES DE L'ARDECHE
07150 VALLON PONT D'ARC